



SHELTER CLUSTER
Coordonne le secteur abri



CCCM CLUSTER
Appuie les communautés déplacées

Minutes de la réunion du Cluster CCCM/Abris/AME 14 mai 2018 – N'Djamena – Bureau du UNHCR

1. Introduction / Message clef

Il faut visualiser la région du lac Tchad avec deux dynamiques très différentes entre cuvette nord et cuvette sud du lac :

- une population de retour au sud avec des mouvements pendulaires, pour raison de calendriers agricole ou d'assistance, entre les îles et la terre ferme (sous-préfectures de Kangalam, Bol, et possiblement Bagasola pour quelques communautés). Voir point 4.3.
- une population déplacée très statique au nord n'envisageant aucun retour à court terme (sous-préfectures de Daboua, Ngouboua, Liwa, et par extension Kinga-Kindjiria). Voir point 4.5

2. Participants

ASD / Croix-Rouge tchadienne (CRT) / REACH/ OCHA / IOM / Equipe CCCM/Abris/AME

3. Agenda / Minutes précédentes

4.1. Agenda

1. Echange d'information ;
2. Présentation fiche technique ASD ;
3. Présentation REACH sur « La dynamique de mouvement de population retournées dans les îles sud du lac Tchad ;
4. Proposition activation d'un Comité d'orientation stratégique (COS) ;
5. Discussion sur la révision de la stratégie du Cluster CCCM/Abris/AME
6. Présentation IOM sur DTM
7. Divers

4.1. Minutes précédentes

Il a été demandé de clarifier le processus de validation du chiffre de populations déplacées au Sud (Retournés tchadiens). En ce qui concerne la validation des chiffres, le Cluster national valide ses propres analyses, basées sur différentes sources, en réunion de coordination. Ainsi, pour les retournés tchadiens du Sud, le Cluster se base sur le DTM « Statistique crise RCA » du 7 février 2018 duquel il déduit le nombre de retournés tchadiens de Gaoui ayant reçu une solution de relogement par ACTED, soit 45 710 personnes (DTM) – 3134 personnes de Gaoui (source ACTED). Par conséquent, le nombre de retournés tchadiens dans le Sud est de 42 576 personnes dont 35 993 vivent dans des sites temporaires hors communautés hôtes.

4. Discussions

4.1. Echange d'information

- Le coordinateur du Cluster a rencontré ECHO et a fait un compte rendu de la discussion. L'un des points les plus importants est que le Cluster doit produire de l'analyse et de l'expertise

www.sheltercluster.org/response/chad

technique, notamment en matière d'abris. Pour cela, le coordinateur propose aux partenaires de capitaliser leur expérience en réalisant des fiches techniques, et de créer des ateliers techniques *ad hoc*. Pour ECHO, le Cluster doit étudier et proposer des solutions technique en renforcement des abris semi-durables/durables, en abris avec des matériaux auto-transportables, mais aussi en construction de maisons permanentes dans le cadre des retours de population ou des phénomènes de villagisation de certains sites (Et partager l'expertise avec les bailleurs post-humanitaires). Le Cluster doit aussi renforcer ses analyses et évaluations en matière d'intention de retours. Par ailleurs, le déficit d'abris pour les retournés tchadiens du Sud a été relayé aux partenaires, ainsi que les besoins en abris d'urgence à Moussoula/Mandoul dans le cadre d'arrivées de réfugiés de RCA.

- La Croix-Rouge tchadienne (CRT) a partagé des chiffres sur ses dernières distributions et constructions d'abris dans la région du Lac. 314 abris ont été construits depuis le début de l'année. 624 familles ont bénéficié d'un kit AME dans les sites de Kolkinem, Kousserim, j Kafi, Forkolon. Formation de 41 gestionnaires de site sur les mouvements de population la collecte des données, et la gestion de site,

4.2. Présentation fiche technique ASD

ASD a présenté une fiche technique/étude de cas sur son « Projet d'appui à la réinsertion durable dans le département de Kaya – Région du lac Tchad ». Ce projet réalisé en 2017 a permis la construction de 180 abris. La fiche technique sera mise en ligne pour capitalisation sur le site du Shelter Cluster Chad.

4.3. Présentation REACH

REACH a fait une présentation sur « La dynamique de mouvement des populations retournées dans les îles sud du lac Tchad ». L'enquête de terrain a été conduite du 22 mars au 4 avril 2018 dans 26 îles/villages de la cuvette sud du lac (1 île = 1 village). Les objectifs étaient d'identifier les dynamiques de mouvement, les besoins essentiels, les infrastructures disponibles. Au total, 26 îles ont été visitées dans les sous-préfectures de Bol et Kangalam. L'ensemble de la population de 17 îles, et la majorité de la population des îles restantes, s'est déplacée en 2015 pour raisons de sécurité, le plus souvent dans la même sous-préfecture. Depuis fin 2016 jusqu'à la mi-2017, la grande majorité des IDPs sont revenus dans leurs îles, et ce dès le retour de la sécurité. Tous souhaitent un retour définitif, mais des mouvements pendulaires ont lieu selon le calendrier agricole et les distributions d'assistance sur la terre ferme. Nombre de logements ont été détruits (conflit) ou détériorés (causes naturelles/animaux). Le logement est majoritairement composé d'abris en paille et ce type de construction est le même qu'avant la crise.

Le rapport de REACH est très attendu par le Cluster qui devrait prendre en compte dans sa stratégie la possibilité d'offrir une assistance en NFI et abris aux ménages les plus vulnérables retournés dans leur lieu d'origine. Il faut noter que cette enquête, même si elle ne porte que sur 26 îles, couvre un large champ géographique de la cuvette sud. De ce fait, il est raisonnable de penser que les populations sont majoritairement revenues chez elles depuis 2017. Concernant les dynamiques différentes entre cuvette sud et cuvette nord du lac, voir aussi le point 4.5 ci-après.

4.4. Proposition activation d'un Comité d'orientation stratégique (COS)

Le coordinateur du Cluster a proposé l'activation d'un COS ayant pour but de conseiller et valider la révision de la stratégie du Cluster. La composition du COS a été présentée. Les membres seront issus des organisations suivantes dont 4 restent à définir (Autorités tchadiennes, 1 agence des Nations-Unies, 1 ONGI, 1 ONG nationale). Il est proposé que la CRT représente le Mouvement Croix-Rouge. La composition du COS sera donc la suivante :

- Un représentant du gouvernement tchadien
- Le Coordinateur du Cluster Abris/CCCM/AME
- Un représentant du HCR en tant qu'agence leader du Cluster
- Un représentant de l'OIM en tant qu'agence Co-leader du Cluster
- Un représentant d'une agence des Nations-Unies

www.sheltercluster.org/response/chad

- Un représentant d'une ONG internationale
- Un représentant d'une ONG nationale
- Un représentant du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge

D'autres représentants d'institutions pourront être invités en tant que membres observateurs lors des réunions du COS.

Cette proposition d'activation du COS a été validée par les partenaires présents. Les partenaires seront tenus informés de la poursuite du processus.

4.5. Révision de la stratégie

Le coordinateur est en cours de rédaction de la révision de la stratégie. Il a tenu à partager le paragraphe suivant de la partie contexte humanitaire afin de recevoir l'avis des partenaires sur cette analyse concernant le nord de la région du Lac : « *Ainsi, l'étude DTM conduite auprès de 9 901 ménages indique que 93% des ménages interrogés n'ont fait qu'un seul déplacement. Ce pourcentage indiquant une grande stabilité ne concerne cependant que les sous-préfectures de Daboua, Liwa et Ngouboua (92% des ménages interrogés), et non l'ensemble de la région du Lac. De fait, l'insécurité persiste au nord du lac et les retours ne sont pas autorisés par le gouvernement. Il faut noter qu'aucun ménage IDP n'a exprimé une intention de retour à court terme. Les conditions pour qu'un tel retour puisse être envisagé sont notamment : la présence des forces de sécurité pour 45% des répondants, bénéficier de l'assistance dans le lieu de retour pour 45 %. En ce qui concerne le secteur abris, 19% des répondants déclarent « la réparation de mon logement » comme condition importante pour envisager un retour. De cette étude, nous pouvons donc déduire une population déplacée statique, et une probabilité faible de retour possible en 2018, dans les sous-préfectures de Daboua, Liwa et Ngouboua, auxquelles on pourrait ajouter Kinga-Kindjiria. »*

Cette analyse de populations statiques au nord de la région du Lac, avec des chiffres certainement fiables, a été acceptée par les partenaires. Il faut donc imaginer la région du Lac avec deux dynamiques très différentes entre nord et sud : une population de retour au sud avec des mouvements pendulaires pour raison de calendriers agricole ou d'assistance / une population très statique au nord.

La stratégie révisée sera prochainement envoyée aux partenaires pour commentaires.

4.5. Présentation DTM IOM

- IOM effectue un nettoyage de la base de données avec les partenaires avant publication du rapport DTM (Round 3). Une vérification par image satellitaire va aussi être effectuée.
- Un quatrième round DTM va être lancé dans la région du Lac. Quelques enregistrements pourront être réalisés mais uniquement sur demande des partenaires.
- Une personne détachée va arriver prochainement au Tchad pour renforcer le Cluster CCCM, notamment en matière de collecte de données, afin de trianguler les informations avec la base de données DTM. Une étape importante va être la création d'une Master liste des sites de déplacés avec des Pcodes. L'objectif étant d'avoir une liste uniformisée utilisable par tous. Un travail de définition sur ce qu'est un « site » devra aussi être réalisé.

5. Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue pour le 28 mai 2018 à 15 heures au bureau du UNHCR.
A noter qu'à partir du mois de juin le Cluster national CCCM/Abris/AME se réunira une fois par mois.
